

## ADMINISTRATION GÉNÉRALE

MINISTÈRE DE LA TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

Secrétariat général

Direction des ressources humaines

### Décision du 1<sup>er</sup> octobre 2018 portant nomination des représentants du personnel au comité technique de l'administration centrale institué au ministère de la transition écologique et solidaire

NOR : TREK1826442S

(Texte non paru au *Journal officiel*)

Le ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire, et le ministre de la cohésion des territoires,

Vu le décret n° 2011-184 du 15 février 2011 relatif aux comités techniques dans les administrations et les établissements publics ;

Vu l'arrêté du 27 juin 2011 modifié portant création de comités techniques au sein des services du ministère de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement ;

Vu la décision du directeur des ressources humaines du 26 décembre 2017 relative à la composition du comité technique de l'administration centrale ;

Vu le procès-verbal de recensement et de dépouillement des votes du comité technique de l'administration centrale du 8 décembre 2014 en vue de la désignation des représentants du personnel au comité technique de l'administration centrale ;

Vu la liste des candidatures de la CGT-FSU au scrutin du CT-AC du 4 décembre 2014 ;

Vu la proposition de nomination du 7 septembre 2018 de la CGT-FSU,

Décide :

#### Article 1<sup>er</sup>

Mme Nadia BAABA est nommée au comité technique de l'administration centrale en qualité de représentant du personnel comme membre titulaire, au titre de l'organisation CGT-FSU, en remplacement de Mme Christine VAN MARLE.

M. Michel HOURDEBAIGT est nommé au comité technique de l'administration centrale en qualité de représentant du personnel comme membre suppléant, au titre de l'organisation CGT-FSU, en remplacement de Mme Nadia BAABA.

#### Article 2

L'article 1<sup>er</sup> de la décision du 26 décembre 2017 est modifié comme suit :

##### 1. Membres titulaires

*Au titre de l'organisation FO*

Mme Jacqueline BALZA.  
Mme Laurence PICHELIN.  
M. Dominique BOUTON.  
M. Philippe LE-GUILLOU.

*Au titre de l'organisation CGT-FSU*

Mme Nadia BAABA.  
M. Francis COMBROUZE.

*Au titre de l'organisation CFDT*

M. Dominique VINCENT.  
M. Bruno JOSNIN.

*Au titre de l'organisation UNSA*

M. Luc BODINATE.  
Mme Colette VANDAEL.

**2. Suppléants**

*Au titre de l'organisation FO*

Mme Céline BARBE.  
M. Jérémy DEVAUX.  
Mme Véronique BONACCHI-CALAVETTA.  
M. Patrick FROITIER.

*Au titre de l'organisation CGT-FSU*

Mme Dominique CITRON.  
M. Michel HOURDEBAIGT.

*Au titre de l'organisation CFDT*

Mme Chantal RELAND.  
M. Rémy BLANES.

*Au titre de l'organisation UNSA*

M. Antoine DE PINS.  
Mme Karine MANGIN.

Article final

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de la transition écologique et solidaire et du ministère de la cohésion des territoires.

Fait le 1<sup>er</sup> octobre 2018.

Pour le ministre d'État et par délégation :  
*Le directeur des ressources humaines,*  
JACQUES CLÉMENT